CIQ PONT DE BERAUD

Assemblée Générale

18 mars 2017

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la présente Assemblée a été diffusé par tracts et sur notre site Internet. Il comprend :

- Rapport du Président du Conseil d'Administration
- sur l'activité de l'Association pour l'exercice écoulé
- Rapport sur les comptes de l'exercice 2016
- Approbation des comptes et rapports : Quitus aux administrateurs
- Ratification de la nomination d 'un administrateur
- Fixation des cotisations Adhérents année 2018
- Perspectives 2017
- Questions diverses

RAPPORT FINANCIER 2016

L'exercice 2016 se caractérise par un maintien des cotisations à 2.291 €,

- forte augmentation du nombre d'adhérents (281 contre 265) en fin d'année avec l'adhésion des copropriétés « Le Parc Bellina » à compter du 1er octobre 2016 et « Les Bruyères » pour l'exercice 2017.

Les charges 2016

- lettres de Quartier (291€) à 1.200 exemplaires,
- d'assurances responsabilité civile (351€).
- Eu égard aux autres charges récurrentes, telles que papeterie, abonnements et cotisations, l'exercice affiche un résultat excédentaire de 1 326€. Ce montant exceptionnellement élevé résulte du report sur l'exercice 2017 des améliorations de notre site Internet.

La situation de trésorerie au 31 décembre 2016 est positive à 6.909 €.

RAPPORT FINANCIER 2016

BILAN au 31.12.2016			
Actif		Passif	
Banque :	6.805,78	Fond Associatif :	5.583,65
Caisse	104,02	Excédent de Gestion +	1.326,15
TOTAUX	**6.909,80**	**TOTAUX**	**6.909,80**

COMPTE D'EXPLOITATION 2016

Charges		Produits	
Lettres de Quartier	291,67		
Assurance RC	351,82	Cotisations Individuelles	519,00
Papeterie	90,00	Cotisations Copropriétés	1.772,00
Cotisation Fédération	90,00		
Internet	51,36		
Frais de Banque	90,00		
Résultat +	1.326,15		
TOTAUX	**2.291,00**	**TOTAUX**	**2.291,00**

LE FUTUR PARKING SOUTERRAIN PARC RAMBOT

Il s'agirait d'un parking souterrain de 300 places.
Le CIQ est particulièrement attentif à ce qu'une concertation intervienne en amont du projet, concernant les points suivants :

- Calendrier,
- Situation, emprise, plan de circulation pendant et après les travaux,
- Sauvegarde des plantations du Parc,
- Requalification du parvis Croix Rouge/Sacré Cœur.
- La sécurité aux abords du Collège du Sacré Cœur, la saturation des voies Nostradamus/Aurientis/RICM (heures de pointe).

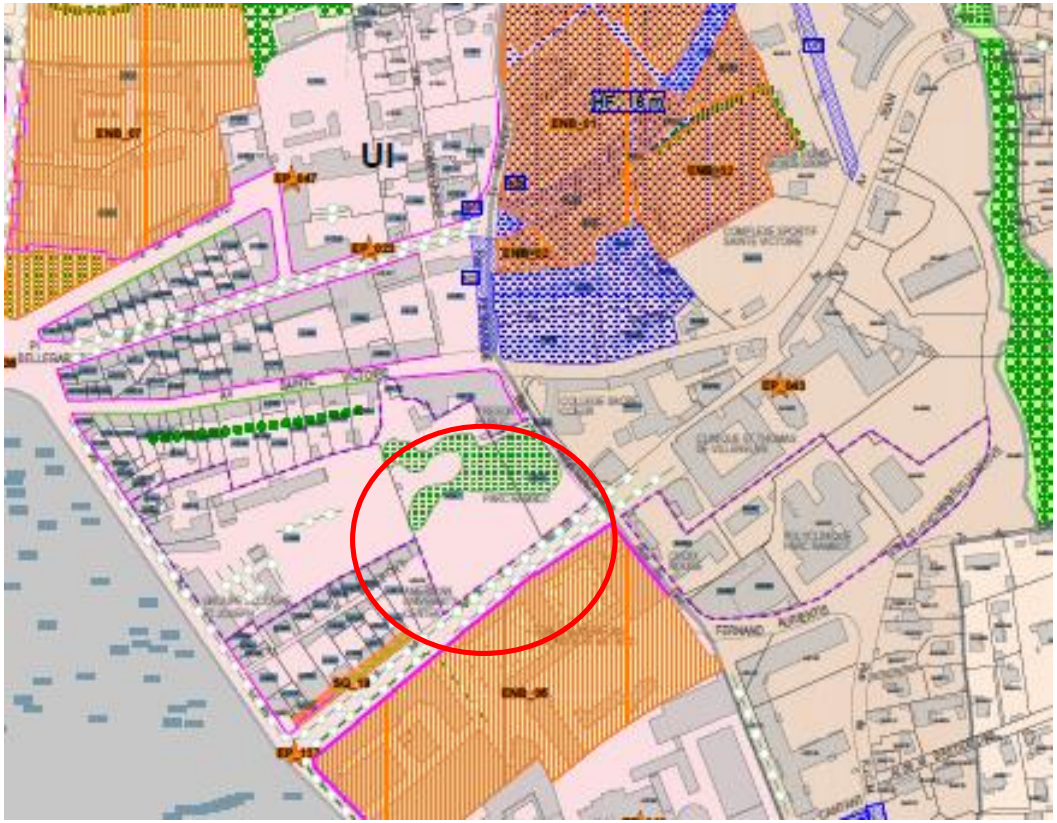

Le CIQ souhaite que le cours des Arts et Métiers soit aménagé en supprimant le stationnement, en élargissant les trottoirs et en créant une piste cyclable, de manière à créer une promenade se poursuivant par la rue Portalis.

LE FUTUR PARKING SOUTERRAIN PARC RAMBOT

LE FUTUR PARKING SOUTERRAIN PARC RAMBOT

Pour que l'information la plus large possible soit donnée, votre Conseil d'Administration ou ses représentants ont participé en 2016 à 5 réunions sur ce thème avec le comité de suivi, la ville et ses services, la SEMEPA (Société d'économie mixte) chargée de la réalisation du Parking, consacré ses LETTRES de Quartier n° 40 et 41 à ce sujet, qui anime également le blog de son site Internet.

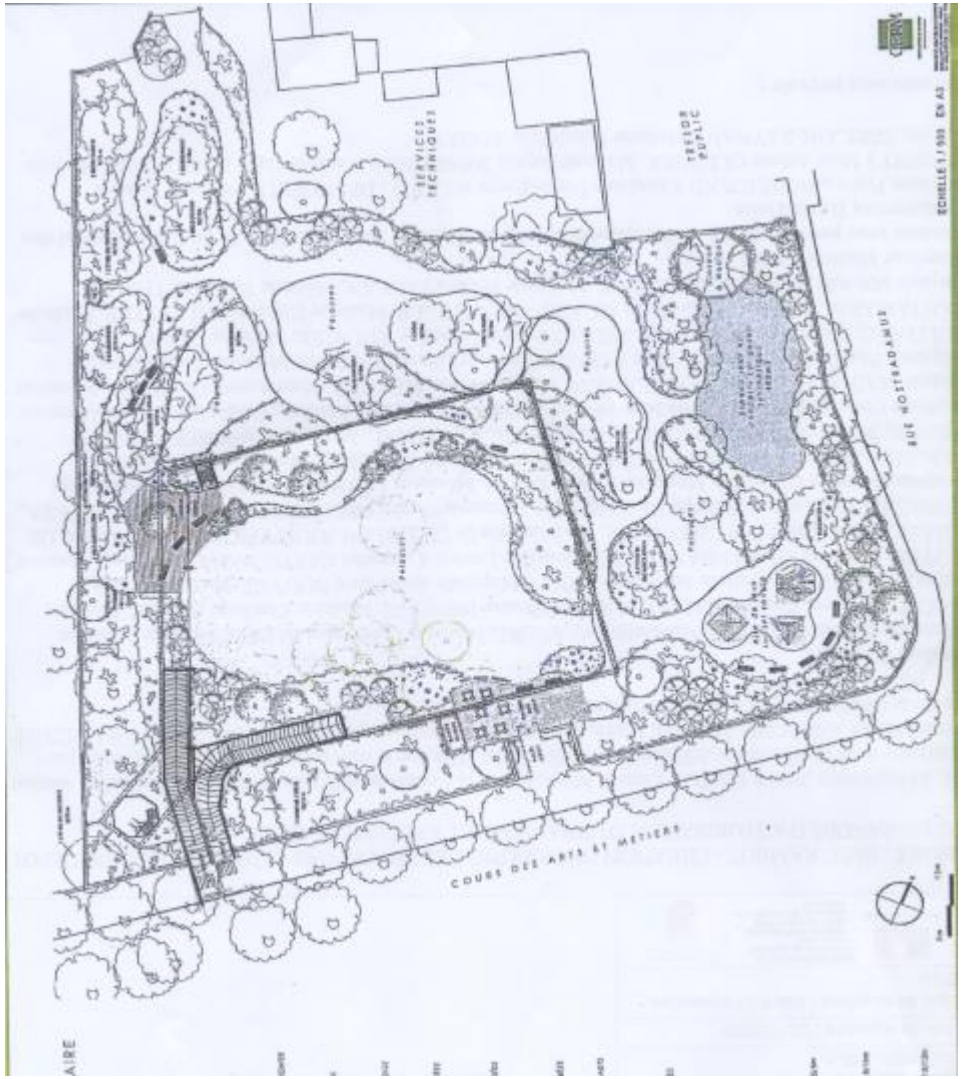

LE FUTUR PARKING SOUTERRAIN PARC RAMBOT

Accès sur le cours des Arts et Métiers

AIX EN BUS

Le CIQ a porté, ces dernières années, la demande des résidents pour augmenter la fréquence et l'amplitude horaire des Bus.

Notre quartier est desservi par 4 lignes :

- 6 et 141 (Parking 3 Bons Dieux-Gare routière)

- 21 (St Marc circuit court par la place Bellegarde et retour)

- 140 (Vauvenargues – Gare routière)

Cette nette amélioration des fréquences doit être étendue durant les vacances scolaires et jours fériés.

La ponctualité des bus desservant notre quartier a été fortement **dégradée aux mois de novembre et décembre 2016. Le CIQ Pont de Béraud et Nord-Est se sont faits le porte-parole des usagers pour demander un retour au respect des horaires.**

ANIMATION DU
PLATEAU BEAUREGARD – LA PINETTE

ANIMATION DU PLATEAU DE BEAUREGARD – LA PINETTE

Le CIQ a participé à de nombreuses réunions avec les représentants de la ville, les animateurs sociaux et des habitants des résidences Beauregard et Pinette, pour étudier les opportunités d'actions sociales, culturelles et de loisirs, ainsi que les questions liées à la sécurité.
Les actions en cours pour l'animation du plateau de Beauregard souffrent des difficultés liées à la faiblesse des financements dédiés à ces actions (non classement de la Pinette en ZUS = zone urbaine sensible).

Les pistes de réflexion ébauchées par les acteurs du quartier comprennent :

- Le soutien scolaire individualisé qui pourrait concerner une trentaine d'élèves ; action pour laquelle le lycée Cézanne prêterait son concours (élèves de Terminale et Première, professeurs et salles de cours) avec l'assistance de tuteurs bénévoles.
- Un renforcement des propositions de loisirs pendant les vacances scolaires, pour les plus jeunes et notamment la création d'un espace jeux d'eau les mois d'été.
- A titre préventif, l'installation de caméra de sécurité.
- Et bien d'autres propositions….

Sur la plupart de ces thèmes, le Centre International des Arts et Cultures Urbaines (CIACU), mis en place au printemps 2016, s'est révélé particulièrement performant, en proposant des programmes de soutien, d'animation, d'échange, correspondant aux réels besoins des habitants des quartiers Pinette/Beauregard.

POSTE ERDF

Avenue Ste Victoire/Rue Pétrarque

Le CIQ vise à supprimer les nuisances sonores, visuelles et augmenter la sécurité du transformateur EDF datant de 1960 :

Nous avons obtenu la pose de silencieux et la couverture des transformateurs début 2016.

L'étude de sonorité du poste laisse apparaître des seuils inférieurs à la norme de 70 decibels/jours et 60 décibels/nuit.

Toutefois un relevé comporte un dépassement (av. E. Zola).

La mise en service du poste Mouret fin 2017 devrait permettre de diminuer les nuisances.

REQUALIFICATION URBAINE ZONE MARCHÉ ET COMMERCES RD10

Aménagement d'un espace spécifique au droit d'une dizaine de commerces sur la RD 10 où passent 10 600 véhicules/ jour.

Le petit marché et les commerces de proximité, soit l'*Épicerie, le Café, la Presse, la Boucherie, la Boulangerie, le Coiffeur, le Marché primeurs 6j/7j, Poissonnier, Fromager* délimitent un espace qui pourrait être aménagé et requalifié en vue de **renforcer le lien social .**

La rénovation des trottoirs, côté pair, a été effectuée et deux places de parking supplémentaires ont été créées.

En 2016 les travaux de mise en place d'un réseau pluvial (inexistant aujourd'hui) depuis le petit marché jusqu'au droit de l'église St Jean Marie Vianney, soit sur 250 m environ, ont commencé.

Ils devraient s'achever au printemps 2017.

Ces travaux réalisés, la rénovation (enrobé) de la RD 10 jusqu'à la sortie de la ville pourra être exécutée.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT VOIE ST THOMAS VILLENEUVE

La concertation entre le CIQ, la Mairie annexe et les services techniques porte sur :

- La végétalisation des voies piétonnes et de la promenade le long de la Torse.
- La mise en place du mur antibruit coté Torse.
- La validation, par tests de sonorité, de l'efficience des murs antibruit.
- La rénovation du Lavoir de ST. Thomas a été reportée, compte tenu du cout prohibitif qu'elle entrainerait.
- L'arborisation générale et les travaux d'agrément de ce secteur vert du Quartier.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT VOIE ST THOMAS VILLENEUVE

Rappelons que le CIQ souhaite le maintien du parking Lycée Cézanne dans sa configuration actuelle et l'optimisation du parking des 3 Bons Dieux par la création, au moins à titre d'essai, d'une navette en circuit court sur le parcours parking, Cours St. Louis, retour par Zola.

Les places de stationnement en surface, le long de la Torse, (coté Clinique Rambot) présentent un caractère provisoire.

Le projet d'aménagement de cet espace pourrait aussi correspondre au départ de la promenade du val de la Torse, en intégrant le lavoir des Sœurs.

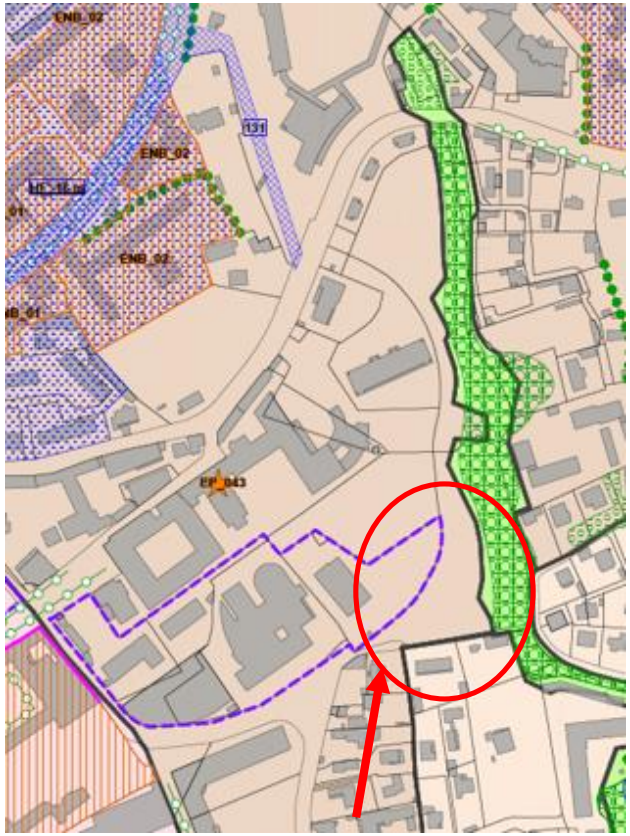

Zone de parking provisoire

LIAISON PIETONNE INTER – QUARTIERS
La route du Tholonet et le parc de la Torse Le Pont de Béraud et le plateau de Bibémus

Le projet de liaison piétonne entre la route des Alpes et la route de Nice avance….lentement. Deux obstacles doivent être surmontés :

- Le rétablissement du libre accès du chemin vicinal n° 15, le long de la Torse, actuellement obstrué par certains propriétaires riverains : problème transféré aux services juridiques de la ville en vue d'une action judiciaire.

- Le franchissement du Baret au bas de la Cortésine par la création d'un petit pont de bois. Le fait que le lit du cours d'eau soit propriété privée sur quelques mètres n'est pas réellement un obstacle au projet, d'autant plus que l'acquisition de la dite propriété a été votée par le Conseil Municipal 3 mars 2017.

Demande d'aménagement du VC 15 qui permettrait la liaison entre le pont de Béraud et la promenade du Parc de la Torse

La·Torse·au·Pont·de·Béraud¶

Le·Baret·¶
Chemin·de·l'Escrachepéou¶

Traverse de la Cortesine

VC·15·à·rétablir¶

Vers·le·plateau·
de·Bibémus¶

La·zone·rouge·représente·
la·traversée·du·Baret·sur·
une·quinzaine·de·mètres·
en·propriété·privée.·¶

¶

La·Torse··¶

Le·Baret¶

Promenade·de·la·Torse¶

¶
¶
¶

La parcelle 250 appartient à la Mairie, et la 56 à Allais-Torrés, il est visible qu'il manque peu pour assurer, et terminer la liaison piétonne jusqu'à l'impasse Cortésine

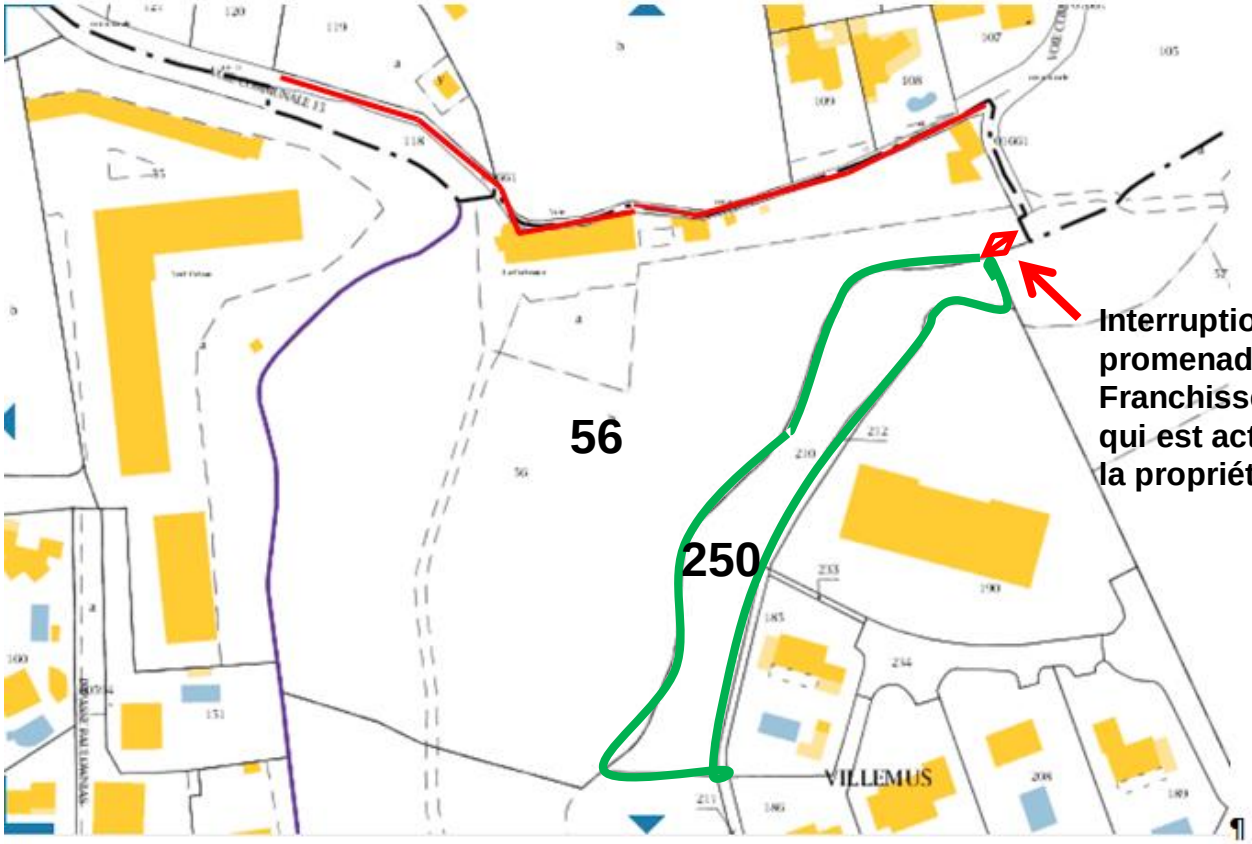

La·parcelle·250·appartient·à·la·Mairie·et·la·56·à·Allais-Torrés.¶

PLAN DE SITUATION AVEC PROPRIETE ALLAIS-TORRES

PROPRIETE ALLAIS-TORRES Bastide classée EB 066

Depuis plusieurs années la propriété Allais/Torres doit être cédée à la ville pour la création d'un parc naturel de plusieurs hectares, situé entre la traverse de la Cortésine et la rue des écoles militaires.

Le devenir de l'un des deux bâtiments : « la ferme ou la bastide » pourrait être affecté à un projet structurant pour les habitants du Quartier.

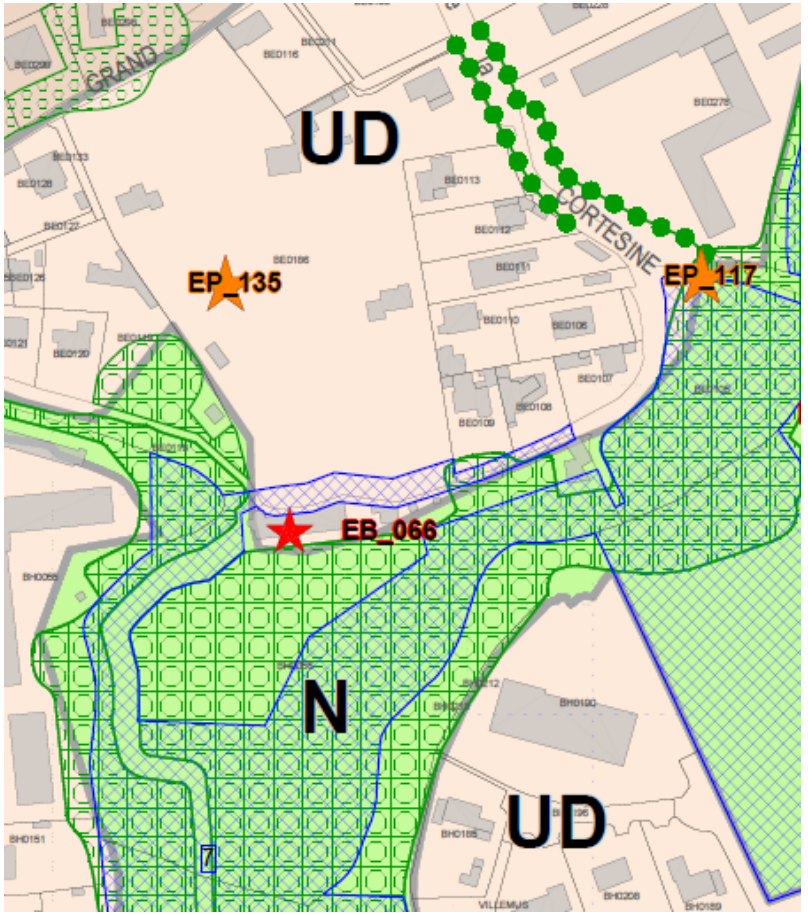

Sur le PLU approuvé il est indiqué que la bastide est en zone UD, avec un accès sur l'impasse de la Cortésine.

Par ailleurs un chemin piéton calibré à 7 m rejoint l'avenue Villemus (quadrillé en losange vert)

LA BASTIDE ET FERME DE LA PROPRIETE ALLAIS/TORRES

Cette propriété Allais/Torres est destinée à la création d'un parc naturel de plusieurs hectares, situé entre la traverse de la Cortésine et la rue des écoles militaires. Le devenir de l'un des deux bâtiments : « la ferme et la bastide » pourrait être affecté à un projet structurant pour les habitants du Quartier Est.

La bastide au bout de l'impasse de la Cortesine

La ferme avec l'accès par la route du Tholonet

UN PROJET FEDERATEUR POUR LE QUARTIER

Le CIQ propose depuis plusieurs années de créer un pole fédérateur du quartier afin de regrouper des locaux pour les associations, une salle polyvalente de 60 à 100 personnes pour accueillir les manifestations, et les locaux de la Mairie.

Le CIQ avait proposé deux sites l'un à côté de l'école Daudet, l'autre dans la bastide Allais Torrés si elle avait été acquise par la Mairie

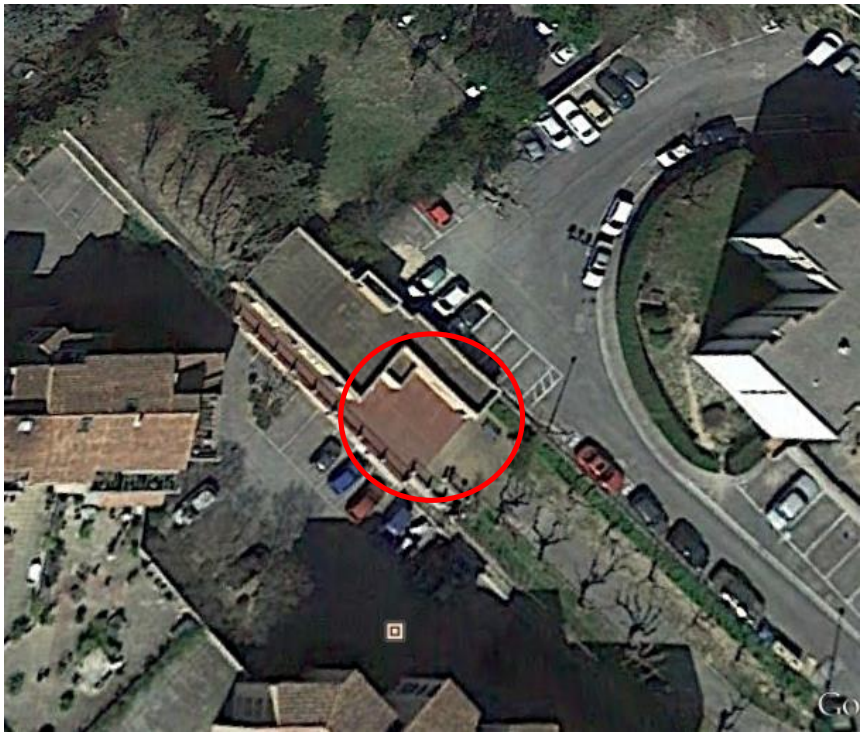

Le CIQ propose un agrandissement de la Mairie annexe actuelle qui permettrait de réaliser la salle polyvalente (dans le cercle rouge ci-dessus)

RESEAU INTERNET / FIBRE OPTIQUE

L'installation du réseau « orange » se poursuit. Le taux de couverture estimé dans notre quartier pour les immeubles est de l'ordre de 80% pour ce qui concerne la mise en place des structures (40% raccordables).

Pour l'habitat individuel, le rythme actuel de raccordement serait de l'ordre de 1500 à 2000 par an, pour toute la ville d'Aix. En concertation avec les autres CIQ, au sein de la Fédération de la ville , nous maintenons la pression sur les responsables « Orange » pour une couverture complète à l'horizon 2020, incluant l'habitat individuel ou pavillonnaire.

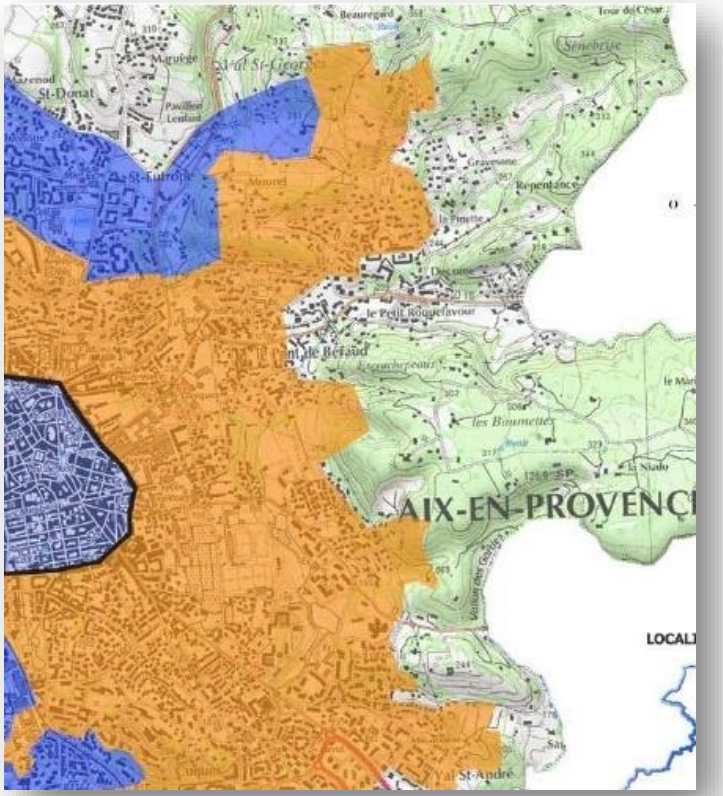

ARBORISATION DU QUARTIER

Le CIQ Pont de Béraud rejoint la politique de la ville sur les plantations : **un arbre enlevé, deux arbres plantés .**

Il propose une liste de 25 arbres , précisant les espèces et la taille , devant remplacer les arbres abattus ou morts, ainsi que leur emplacements précis , allant de l'avenue Ste Victoire au bout de l'avenue Fontenaille.

Ce dossier remis au service des plantations de la ville fait l'objet d'un suivi mensuel.

Des réalisations ont été faites par la Mairie et des volontaires citoyens.

L'effort doit se poursuivre notamment sur cet arrêt Beauregard, proche du chemin de l'Oratoire. Tout abribus devrait bénéficier de la proximité d'un arbre pour se mettre au frais l'été.

AUTRES SUJETS TRAITES

- **Assemblées participatives de Quartier** :

  Diverses Associations (CIQ, CAP, CIACU,), organismes (Lycée Cézanne), personnalités représentatives du Quartier, sous la présidence de M. Jacques BOUDON, Maire Adjoint, se sont réunis par deux fois en 2016..

Occasion d'échange et source d'information pour les acteurs des Quartiers EST, l'assemblée participative a retenu un premier **Thème de réflexion** sur la mémoire du Quartier à partir de documents photographiques, d'archives, de témoignages.

AUTRES SUJETS TRAITES

- **Crèche du Parc Rambot**

Le dossier de création d'une crèche (42 places) dans l'ancien bâtiment de la trésorerie est transmis aux services de la Caisse d'allocations familiales et de la Protection Maternelle Infantile.

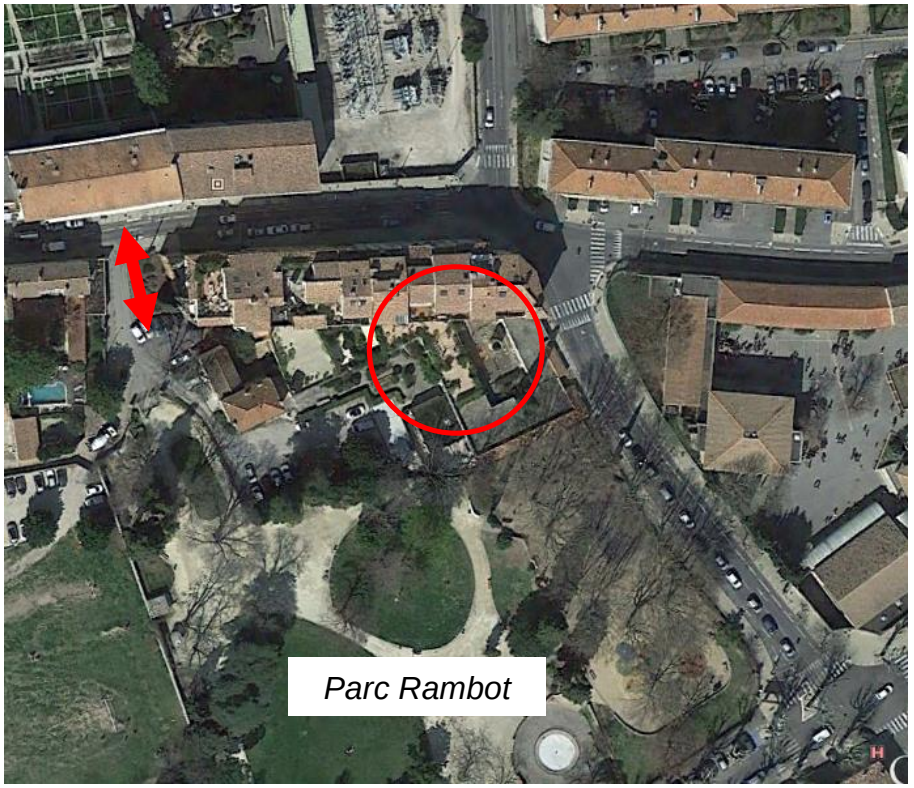

Situation de la crèche et son accès par l'avenue Sainte Victoire

L'aménagement des locaux est programmé pour le deuxième semestre 2017 et l'ouverture au printemps 2018. Le dossier de financement n'est, à ce jour , pas totalement finalisé.

AUTRES SUJETS TRAITES

- **Immeuble Chemin du Four.**

Mobilisation des riverains du chemin du Four saisis du projet de construction d'un immeuble de 30 logements dans une zone classée UD (h) du PLU, définissant leur quartier comme composé d'un tissus urbain pavillonnaire avec objectif de maintien de cette forme urbaine dans les proportions existantes, afin de ne pas altérer les qualités paysagères de la zone.. (Voir LETTRE de Quartier n° 41)

AUTRES SUJETS TRAITES

- **Tri sélectif.**

  Mise en place en 2016 du tri sélectif dans le Quartier : choix délicat des emplacements des receveurs de bouteilles et verres (nuisances sonores).

- **Liaison avec les établissements scolaires et universitaires** du Quartier : rencontres avec le Lycée Cézanne, l'Ecole des Arts et Métiers et bientôt le Collège du Sacré Cœur.

APPROBATION DES COMPTES
FIXATION DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2018

APPROBATION DES COMPTES ET RAPPORT 2016 :

Il est procédé au vote d'approbation des comptes et rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 2016.

FIXATION DES COTISATIONS POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil d'administration vous propose de maintenir les cotisations à leur montant actuel
A savoir : cotisation individuelle 12€ - Cotisation des Copropriétés : 8€ par Copropriétaire.

RATIFICATION DE LA NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Daniel PUGNET, un de nos administrateurs parmi les plus actifs et dévoués, nous a informé de son déménagement dans l'Isère et de l'empêchement que cela constituait pour la poursuite de son mandat d'administrateur en 2017.

En conséquence votre Conseil d'Administration a coopté, en remplacement de M. Daniel Pugnet, Madame Monique PONS ESCABASSE pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2018, statuant sur les comptes de l'année 2017.

Il vous est proposé de ratifier cette nomination.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2017

Outre la poursuite des projets en cours, les perspectives se présentent selon 4 grands projets pour 2017 et les années suivantes :

1. Réalisation d'un ouvrage sur la mémoire du Quartier,

2. Intégration et animation du plateau de Beauregard (sécurisation, actions culturelles, sportives et sociales),

3. Gouvernance du CIQ Pont de Béraud : accroissement du nombre des administrateurs, de l'audience Internet, du nombre d'adhérents et de participants associés à nos actions (Site Internet : 16.000 visites/an, Lettre de Quartier : 1200 exemplaires par numéro),

4. Suivi du projet de parking sous le Parc Rambot et embellissement dudit Parc.

EN CONCLUSION

En conclusion, je souhaite remercier en votre nom les administrateurs pour le travail accompli, en particulier M. Daniel PUGNET qui a déménagé, en nous laissant des regrets.

M. Jacques BOUDON l'adjoint délégué au Quartier Pont de Béraud et son équipe pour la réactivité et l'appui décisif qu'ils apportent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre quartier.

QUESTIONS DIVERSES